

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2024

Après avoir constaté que le quorum est atteint avec la présence de onze Conseillers, Monsieur Le Maire les remercie de leur participation et ouvre la séance du Conseil Municipal de ce jour.

PRÉSENTS : M. THEROND Éric, Mme VARENNE Claudine, M. CARTERON Jacques, M. DOPEUX Laurent, Mme DURAND Valérie, Mme BERLIOUX Anne-Marie, M. DESFARGES Antoine, M. BELAOUES Jean-Baptiste, M. FOURY Alexandre, M. MARTINROCHE Michel, M. ANDOCHE Éric.

ABSENTS : M. BASSET Loïc, Mme MANHES Nathalie, Mme ROUQUETTE Vanessa.

M. CARTERON Jacques a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire met à l'approbation le Procès-Verbal et les délibérations de la dernière séance du Conseil Municipal du 20 juin 2024.

Approbation est faite à l'unanimité.

1 – TARIF CANTINE SCOLAIRE : A PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la convention pour la fourniture des repas était passée à 4,10 € au 1^{er} septembre 2023, suite à la hausse du prix de l'essence et des matières premières.

ETAPE AUVERGNE se voit à nouveau dans l'obligation d'augmenter le tarif pour rentrer dans ses frais. Ainsi le tarif facturé est ramené à 4,20 € TTC par repas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, par un vote à main levée,

- Donne son accord pour le tarif révisé cantine applicable à compter du 1^{er} septembre 2024
 - Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant avec ETAPE Auvergne,
- Autorise la Mise à jour du règlement cantine par la production d'un avenant

VOTE : Unanimité

A noter qu'un groupe de travail composé de 4 élus et de parents d'élèves va se constituer afin d'étudier toutes les opportunités.

2 – FINANCES LOCALES : EMPRUNT OU LIGNE DE TRÉSORERIE DANS L'ATTENTE DU VERSEMENT DES SUBVENTIONS

Monsieur Le Maire propose de solliciter une ligne de trésorerie à hauteur de 150 000 € en vue de finir de mener à bien les différents travaux, notamment ceux de l'aménagement de la Butte dans l'attente du reversement des subventions. Les factures sont à payer avant fin août pour la validation LEADER.

Il s'avère nécessaire de réaliser cette ligne sur une durée d'un an.

Seule la Caisse d'Épargne a répondu avec une proposition à taux fixe pour une durée d'un an à 3,99 %.

Monsieur Le Maire réclame de pouvoir éventuellement faire un emprunt en lieu et place de cette ligne de trésorerie si nécessaire.

Après cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, par vote à main levée :

- autorise Monsieur Le Maire à ouvrir cette ligne de trésorerie, en fonction de son choix,
- choisit l'option de remboursement sur 1 an à taux fixe,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'offre retenue ci-jointe ou de réaliser l'emprunt si nécessité.

VOTE : Approbation à l'**unanimité**

3 – QUESTIONS ET REMARQUES DIVERSES

a) Remerciements. M. le Maire remercie chaleureusement les élus pour leur implication dans le bon déroulement des élections récentes. Merci également aux volontaires pour l'élagage pour le passage de la fibre à Fontcrépon, aux organisateurs et bénévoles de la soirée républicaine et de la manifestation du 14 juillet. Enfin, M. le Maire félicite les élus pour leur travail et disponibilité au service des administrés.

b) Incidents sur les routes départementales. M. le Maire signale qu'il n'est pas nécessaire de le contacter directement. Dans ces cas il faut **appeler directement le 18** qui transmettra la demande aux autorités compétentes.

c) Rencontre avec la gendarmerie. M. Laurent DOPEUX, adjoint délégué aux relations avec les forces de l'ordre, a rencontré le Major CLÉDAT pour étudier les questions de sécurisation des lieux publics de la commune. Suite à un état des lieux, un schéma pour diverses orientations sera proposé et une communication sera faite auprès des habitants.

d) Réhabilitation et balisage d'un sentier de randonnée. 4 étudiants de l'ICAM de Lille en stage de mission écologique ont effectué un audit des chemins de la commune avec mise à jour de la carte d'Yronde et Buron. Ils ont créé un parcours de randonnée qui sera balisé au départ du parking du cimetière.

e) Point sur les chantiers. Celui de la mairie est en voie d'achèvement et la réinstallation des locaux se fera fin août. Concernant la butte de Buron, l'installation de l'escalier métallique par hélicoptage est prévue le 30 juillet.

f) Bulletin municipal. Le numéro d'été est prêt et va être mis en ligne et distribué.

Fin de séance à 20 h 55

Prochaine réunion du Conseil Municipal le MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 à 19h30 dans la salle du Conseil.

Le Secrétaire,

Jacques CARTERON

Le Maire,

Éric THEROND